

Compte rendu du CDEN du 11 mars 2019

Présents :

Administration : Olivier Maurel (secrétaire général de la préfecture), Valérie Simonet (Présidente du Conseil Départemental), Laurent Fichet (IA-DASEN), Gilles Dumont (Secrétaire Général de la DSDEN 23), Jean Pierre Clugnat (DIMOS), Nathalie Lafaye (DIPER)

Représentants des maires : Michel Moine (maire d'Aubusson), Jean Marie Le Guiader (maire de Saint Amand), B. Lefebvre (La Brionne, Vincent Turpinat (Jarnages)

Représentants du conseil départemental : Thierry Gaillard (conseiller départemental d'Ahun), Catherine Graveron (conseillère départementale Boussac), Isabelle Pénicaud (conseillère départementale Guéret 1), Laurent Daulny (conseiller départemental Dun le Palestel)

Personnalité nommée par le Préfet : Philippe Lainey

Représentante des DDEN : Micheline Thomazon

PEP : Gérard Frémont

Représentants des parents d'élèves (FCPE) : Sylvie Sergeant, Jérémie Bouillet, Stéphanie Savoy, Denis Crespin

Représentants du personnel :

FO : Cynthia Vaz

UNSA : Laurent Lafaye

FSU : Marlène Chéramy, Fabrice Couégnas, David Gipoulou, Florian Louis, Solen Marche, Luc Marquès, Stéphane Picout, Fanny Tissandier

Le SNUipp-FSU 23 lit une déclaration liminaire

[Cliquez ici pour lire la déclaration préalable de la FSU23](#)

1. IRL

La FSU demande que le montant de l'IRL soit indexé sur le coût de la vie et soit donc revalorisé de la valeur de l'inflation pour 2018. C'est la procédure que la FSU a réussi à faire appliquer depuis quelques années dans le département. La préfecture accède à la demande de la FSU en appliquant une augmentation de 1,80 (taux d'inflation reconnue par l'INSEE).

Vote POUR à l'unanimité

2. Projet de carte scolaire rentrée 2019

L'IA projette une présentation de données chiffrées caractéristiques du Service Public d'Education en Creuse :

P/E : La Creuse a le 4^{ème} meilleur taux d'encadrement de France. La FSU fait remarquer qu'en comparaison aux départements ruraux comparables (la Lozère, le Cantal), la Creuse est le département rural le moins bien doté alors qu'il cumule grand taux de pauvreté et grande ruralité : l'écart avec le taux d'encadrement de la Lozère appliqué à nos effectifs représente un différentiel de 186 emplois !

Scolarisation en école privée dans le premier degré : Entre 2015 et les prévisions 2019, les effectifs passent de 188 élèves à 239 soit une augmentation de 27% alors que la démographie scolaire publique départementale est en baisse de 10% sur la même période. Pour la FSU, il s'agit là des conséquences de la dégradation des conditions d'accueil des élèves et des trop nombreuses absences non-remplacées.

Moyenne des élèves par classe : les moyennes font apparaître un écart de seulement 2 élèves entre une classe à niveau simple (19,87) et une classe à 5 niveaux (17,50). Preuve en est que le nombre de niveaux par classe est trop peu considéré par l'administration. Pour la FSU, si les moyennes peuvent être intéressantes, elles cachent de fortes inégalités entre les écoles, que la FSU demande de corriger.

Absences non remplacées : la FSU fait remarquer que l'IA, pour la préparation de la rentrée 2018, avait justifié les fermetures de postes par une attention particulière pour le remplacement en créant 2 postes de brigade. Or, la FSU fait remarquer qu'il a consommé 3,5 postes à l'issue des ajustements de juin et de septembre pour procéder à des ouvertures justifiées (Saint Frion, Le Grand Bourg, Crocq, Ars). Pour la FSU, il n'est pas utile de fermer des classes en février pour créer des postes de brigades si c'est pour procéder à des ouvertures nécessaires en dernières minutes quelques mois après. Par ailleurs, pour la FSU, le nombre croissant de non remplacements, qui perturbent fortement les écoles, est lié à une déplorable gestion des ressources humaines. En effet si le département avait un nombre suffisant de personnels pour que tous les postes déjà existants soient occupés nous saurions si le nombre de postes de remplaçants est suffisant ou non. 24 postes sont restés vacants à l'issue de l'affectation de tous les personnels en

juillet 2018, ce sont 24 personnels manquants pour la brigade de remplacement, qui se retrouve amputée de plus du tiers de sa capacité.

L'IA ne voulait visiblement pas mettre la carte scolaire en débat lors du CDEN. Par ses interventions, la FSU a imposé le débat afin de défendre les écoles creusoises et de demander plus de justice sur le département.

Au préalable, la FSU condamne la prise de contact tardive de l'IA qui s'est rendu dans les communes pour rencontrer les élus fin janvier pour une annonce de fermeture le 12 février. Il n'a, par ailleurs, jamais souhaité rencontrer les équipes éducatives et les parents d'élèves. Pour la FSU, il s'agit de respecter la Charte des Services Publics qui prévoit un délai d'observation de 2 ans. Ce respect du délai permettrait d'une part d'observer si la baisse des effectifs correspond à une baisse annuelle ou à une tendance de fond et d'autre part laisserait le temps aux acteurs locaux de pouvoir anticiper les effets d'une éventuelle fermeture. La FSU fait remarquer que M Bertheloot, prédécesseur de M Fichet, avait adopté une méthode pluriannuelle pour la préparation des cartes scolaires en mettant en alerte les écoles potentiellement menacées au moins un an avant. L'IA indique qu'il lui semble complexe d'anticiper...

La FSU est intervenue pour défendre les écoles creusoises en faveur de plus de justice, d'une meilleure prise en compte de la ruralité et des territoires ainsi que pour la défense des élèves les plus fragiles. En cela, la FSU 23 est notamment intervenue sur les écoles suivantes.

Ecole de Mainsat

La FSU condamne la fermeture de la 3^{ème} classe à Mainsat. En effet, les effectifs sont en légère baisse pour la rentrée 2019 (39) mais reviennent à leur niveau actuel de 42 à la rentrée 2020. Par cette prise de décision hâtive de fermeture, l'IA va déstabiliser l'équipe pédagogique pour la rentrée 2019 alors qu'il sera peut être question de rouvrir à la rentrée 2020. La FSU demande à l'IA d'attendre, d'observer les effectifs prévisionnels à la rentrée 2020 avant d'envisager une éventuelle mesure de carte scolaire sur cette école.

RPI Thauron-Pontarion-Saint Hilaire le Château

La FSU s'oppose à la fermeture d'une classe dans cette école qui est sur le bassin de collège classé en REP, ce qui a conduit l'année dernière l'IA à proposer une ouverture à l'école de Masbaraud pour appliquer le dispositif « CP dédoublé ». Pour la FSU, il est incompréhensible que les élèves fréquentant le RPI, alors qu'ils répondent aux mêmes caractéristiques que les autres élèves de REP qui bénéficient du dispositif « CP et CE1 dédoublés », soient contraints d'être accueillis en triple multiniveaux à 23. Sachant que ce qui est demandé n'est pas la mise en place de ce dispositif mais seulement le maintien de la classe à Pontarion.

Pour la FSU, cette fermeture n'est pas acceptable car elle va entraîner dans cette école, qui accueille des enfants en situation de handicap, une moyenne par classe supérieure aux autres écoles du département. Pour ne pas scolariser les élèves d'une même promotion sur deux sites différents une classe serait même de 26 élèves !

Genouillac

La FSU ne comprend pas l'obstination de l'Inspecteur d'Académie à maintenir sa proposition de fermeture sur cette école alors qu'il a connaissance d'effectifs atteignant 69 élèves. Pour la FSU, l'IA est en train de commettre la même erreur qu'il a commise l'année dernière à Crocq. Pour rappel, l'IA avait procédé à la fermeture d'un poste en janvier, malgré les alertes des représentants de la FSU, pour le rouvrir au mois de septembre, déstabilisant toute l'école pour rien.

Bourganeuf maternelle

La FSU s'oppose à la fermeture d'une classe à l'école maternelle de Bourganeuf alors que pour la grande majorité des élèves accueillis le français n'est pas la première langue. La FSU 23 fait remarquer que l'équipe a mis en place depuis plusieurs années un dispositif permettant l'accueil précoce des élèves pour favoriser l'acquisition du langage le plus tôt possible. Pour la FSU, ce dispositif porte ses fruits et l'augmentation du nombre d'élèves par classe suite à une fermeture le remettrait en cause. Pour la FSU 23, il n'est pas cohérent d'augmenter le nombre d'élèves non francophones par classe en maternelle, où les enseignants accueilleront plus de 20 élèves, pour dédoubler par la suite les élèves en CP et CE1.

Tableau récapitulatif des opérations de carte scolaire

Retrait d'emploi		Attribution d'emploi		Conséquences
		IME de Felletin	+ 1	Implantation d'une 5 ^{ème} Unité d'Enseignement
		IME de la Souterraine	+ 1	Implantation d'une 5 ^{ème} Unité d'Enseignement
		coordinateur AESH	+ 0,5	1 ETP coordinateur AESH
		enseignant référent	+ 0,5	4 ETP enseignants référents
		Postes de remplaçants	+ 3	54 BM congé + 11 BM stage
		Roches / Ladapeyre	+ 1	RPI 3 classes
		Crocq	+ 1	Ecole à 4 classes
		ULIS Sainte-Feyre	+1	
		Fusion école Cerclier – Guéry	+ 1	Création d'un poste d'adjoint. Ecole à 10 classes.
ULIS Cerclier-Guéry	-1			
Fusion Guéry – Cerclier	- 1			Suppression d'un poste de direction.
IME Monteil au Vicomte	- 2			Fermeture de l'IME du Monteil au Vicomte
SESSAD	- 1			
Flayat	-1			Création d'une classe unique
Bourganeuf Riffaterre	-1			Ecole à 4 classes
Bassin Boussac/Boussac-Bourg/Saint Silvain	-1			Fermeture d'école à Boussac Bourg
Mainsat	-1			Ecole à 2 classes
RPI Lavaufranche/Soumans/Bord	-1			Fermeture de classe à Soumans. Ecole à 1 classe.
Peyrat la Nonière - St Chabrais	- 1			Fermeture à St Chabrais
Pontarion– Saint Hilaire - Thauron	-1			Fermeture à Pontarion. Ecole à 1 classe.
Genouillac	-1			Ecole à 3 classes.
TOTAL	- 13		+ 10	

Vote : Contre 24 – Abstention 2 (UNSA, personnalité nommé par le préfet)

Explications de vote

Pour les représentants de la FSU

- Ce projet de carte scolaire constitue une attaque contre l'école rurale. Seules les petites écoles sont touchées par des mesures de carte scolaire.
- Les moyens apportés aux élèves à besoins éducatifs particuliers reculent (fermeture du poste de SESSAD) et aucun moyen n'est apporté pour la prise en charge des élèves allophones sur Aubusson (alors que des besoins ont été identifiés).
- Aucune précision n'est apportée sur l'implantation des postes de brigades créés. Or cette information est primordiale car cela conditionne l'organisation du Service Public sur la Creuse ainsi que les déplacements et donc les conditions de travail des personnels.
- Il est inconcevable que l'IA reste sourd à tous les arguments portés par l'ensemble de la communauté éducative. Pour la FSU 23, sur les écoles du RPI Pontarion, St Hilaire, Thauron, sur l'école de Genouillac, l'IA est en train de commettre les mêmes erreurs qu'il a commises l'année dernière à Crocq à savoir qu'il va procéder à des fermetures de classes aujourd'hui dans ces écoles dans lesquelles il sera contraint de rouvrir en juin ou en septembre compte-tenu des effectifs. Dans cet intervalle de temps, ces fermetures/ouvertures déstabiliseront les équipes éducatives – stabilité dont nous savons qu'elle est un facteur de réussite – et ne leur permettront pas de préparer la rentrée dans de bonnes conditions.

3. Préparation de la rentrée scolaire 2nd degré

Aucun document de travail concernant le 2nd degré n'était à la disposition de la communauté éducative. Malgré tout la FSU a dénoncé les coupes budgétaires dont sont victimes les SEGPA à la rentrée prochaine. Les élèves se retrouveront effectivement avec 4 heures de moins ce qui empêchera de fait le travail en atelier en groupe dédoublé. Pour la FSU, c'est une attaque contre ce qui constitue l'essence même des SEGPA. En effet, le travail en atelier est le plus souvent ce qui permet aux élèves de se raccrocher aux apprentissages. C'est ici une nouvelle démonstration que ce sont les élèves les plus fragiles, ceux qui ont le plus besoin de l'école qui sont la cible des choix budgétaires.

4. Questions diverses déposées par la FSU23

Compte-tenu de l'heure tardive et du nombre important de questions diverses, l'administration s'est engagée à répondre aux questions qui concernaient l'ordre du jour par courrier. Seules trois questions ont été abordées :

- **Situation du collège de Bourgneuf** : le SNUipp-FSU énonce la situation du collège. Alors que l'année 2017/2018 a été particulièrement compliquée avec un niveau de tension qui allait crescendo au fil de l'année jusqu'à un dénouement en juin avec le départ de madame la Principale. L'administration a été particulièrement absente dans ce dossier. Aujourd'hui, l'établissement est particulièrement affecté par le non remplacement de personnels absents : la principale adjointe n'est pas remplacée depuis novembre, la gestionnaire n'est pas remplacée depuis octobre et le poste de coordonnateur REP n'est pas pourvu depuis la rentrée. L'IA confirme cette situation mais n'apporte aucune piste d'évolution indiquant que c'est une situation qu'il suit de près !!! Qu'en serait-il s'il ne le faisait pas ??? Le SNUipp-FSU portera ce dossier au comité technique académique du 18 mars.

- **Mutualisation des directions des collèges de Châtelus, Bonnat et Bousac**

Une information circule largement dans les établissements concernés indiquant qu'une mutualisation serait programmée avec une direction d'établissement et un gestionnaire uniques pour les 3 établissements. L'IA affirme que la mutualisation des directions des collèges n'est qu'une rumeur. Seuls les compléments de service seraient mutualisés afin de minimiser au maximum leur nombre et les déplacements des personnels.

- **Informations au sujet de l'école privée à Bousac-Bourg : statuts et prévisions d'effectifs**

L'IA indique qu'il n'a aucune information à nous donner au sujet de cette école. La FSU s'inquiète de cette nouvelle tendance à la marchandisation de l'éducation sous prétexte de mode de fonctionnement et de pédagogies « alternatifs » qui se fait au détriment de l'Ecole Publique. La FSU demande à l'IA de confirmer devant le CDEN que la liberté pédagogique est garantie aux enseignants des écoles publiques et que donc, les pédagogies alternatives et/ou coopératives ont toute leur place dans le service public d'Education.

L'IA confirme cette disposition dans la limite du respect des programmes et du cadre réglementaire.